

### **3. Présentation et utilisation des tableaux**

#### **3.1 Plan et objectifs du volume**

Les tableaux sont présentés en quatre chapitres.

Le premier présente la population couverte par l'enquête selon divers critères et croisement de critères. Les trois autres sont consacrés à chacun des "plans d'expérience" de la classification internationale des handicaps : déficiences, incapacités puis désavantages.

Malgré l'aide apportée par le groupe de projet dans la conception de l'ouvrage, il ne faut pas y chercher plus qu'il ne peut fournir. Il ne s'agit pas d'une étude approfondie de chacun des thèmes abordés, mais d'une mise à disposition commode des principaux chiffres résultant directement de l'enquête. Aller plus loin est du ressort des chercheurs ou des services d'études spécialisés dans la compréhension des mécanismes du handicap - y compris ceux liés au vieillissement.

Dans cet esprit, on a cherché à fournir le maximum d'éléments documentaires sur la confection des tableaux, pour que les données présentées ne donnent pas lieu à des interprétations erronées. A contrario, les commentaires sur les résultats sont, comme il est classique dans cette série de publications, très limités.

#### **3.2 Tableaux sur la population des institutions**

La population couverte par l'enquête est étudiée selon le sexe, l'âge, le type d'établissement, l'ancienneté de présence dans l'établissement, "l'aptitude à répondre" - considérée à la fois comme indicateur des difficultés de compréhension et de communication et comme un marqueur des conditions de l'interview -, le pays de naissance, le milieu social, la situation matrimoniale et la situation conjugale.

#### **3.3 Tableaux sur les déficiences**

##### **3.3.1 Déficience et handicap : précautions dans l'interprétation des données**

La notion de déficience ne comporte pas à proprement parler de notion de gravité. "Absence ou dysfonctionnement de tout ou partie d'un organe ou d'une fonction" ne renseigne pas nécessairement (même quand l'organe est précisé) sur la sévérité des lésions ou des manques. La qualité de "personne handicapée" ou de "travailleur handicapé" est reconnue par des textes et des commissions médicales officiels ou contractuels ; leur décision est en général liée aux conséquences de la déficience sur les capacités de la personne. L'illustration la plus claire en est le "taux d'incapacité" qui lui est reconnu.

De même qu'une maladie, selon son acuité, son stade d'évolution, peut être bénigne ou grave alors même qu'elle relève de la même dénomination (et du même code dans la Classification Internationale des Maladies), de même une déficience classée dans tel poste de la nomenclature internationale des handicaps - et a fortiori dans celle, beaucoup moins détaillée, qu'utilise l'enquête - peut être plus ou moins handicapante, et parfois pas du tout.

Prenons deux exemples :

- la déclaration d'une déficience visuelle (autre que la cécité) peut certes signifier une amblyopie handicapant la personne pour toute une série d'activités (conduire, faire des sports d'équipe, visiter un musée...), mais aussi une simple myopie convenablement corrigée par des lunettes et néanmoins considérée comme gênante par la personne, voire comme on l'a constaté dans des questionnaires auto-administrés une presbytie mal acceptée ;
- de même, une déficience du tronc peut être déclarée pour la scoliose d'un enfant qui va simplement devoir ajouter à ses activités pendant quelque temps un peu de "gymnastique corrective", ou tout autant pour une personne atteinte d'une spondylarthrite ankylosante dont les formes extrêmes lui interdisent toute liberté de mouvement.

Le travail mené par les enquêteurs, puis par l'équipe médicale de contrôle et chiffrement des déficiences a visé à éviter tout oubli. Tout dysfonctionnement organique - physique, intellectuel ou mental -, même léger, a été noté et codifié dès lors qu'il se manifestait d'une façon ou d'une autre dans le questionnaire : déclaration spontanée de la personne, conséquence même légère sur l'un des nombreux gestes de la vie quotidienne examinés. Dans le cas des résidents d'établissements pour personnes âgées, de nombreuses fonctions sont touchées par le vieillissement, sans que les personnes relèvent pour autant de la notion de "polyhandicap".

Aussi le nombre total des déficiences recueillies - et figurant dans les tableaux de ce volume - ne doit-il pas être interprété à tort comme une "mesure du handicap". Pour souligner encore ce point, on signalera que le même travail effectué avec les mêmes questionnaires et procédures, dans la population générale, conduit à établir qu'au moins 40 % des personnes vivant en domicile ordinaire déclarent au moins une déficience – avant même le travail complémentaire de l'équipe médicale. En déduire qu'il y a en France au moins 40 % de personnes handicapées serait à l'évidence un peu rapide.

Les déficiences sont à la jonction des événements de santé (maladies, accidents...) et du handicap. Comme les pathologies et comme les accidents, elles peuvent n'avoir aucune conséquence handicapante ou participer au contraire à la genèse d'un handicap très sévère. Seule une minorité d'entre elles sont suffisamment sévères pour entraîner plus qu'une gêne.

### 3.3.2 Les tableaux présentés

Produire des tableaux sur les déficiences pose une difficulté particulière : celle de la fréquence des déficiences multiples. Avant l'intervention de l'équipe médicale, 2,2 % des répondants ne déclaraient aucune déficience, 32,9 une seule mais près de 65 % en déclaraient au moins deux et presque 18 % au moins quatre. Après les contrôles, apurements et compléments effectués par celle-ci, ces proportions passent respectivement à 5,3 % "sans déficience", 20,2 avec une seule déficience, près de 75 % avec au moins deux déficiences et 37,2 % avec au moins quatre déficiences.

Aussi a-t-on présenté plusieurs types de tableaux. Tous se conjuguent en terme de "prévalence", c'est-à-dire de proportion d'individus affectés ou non par telle ou telle déficience, tel ou tel type regroupé de déficience, ou telle ou telle "configuration" de déficiences. Mais ils diffèrent par la façon dont est pris en compte le problème de la multiplicité des déficiences.

La première série (chapitre 2.1) présente la proportion d'individus souffrant exclusivement ou non des différents "types de déficiences" (motrices, visuelles, auditives, du langage ou de la parole, viscérales ou métaboliques, intellectuelles ou mentales, non classées). Par exemple, on trouvera

dans un premier tableau les proportions d'individus atteints par une déficience motrice et aucun autre type de déficience, ceux atteints par une déficience motrice et au moins une déficience d'un autre type, et ceux ne souffrant d'aucune déficience motrice.

La deuxième série (chapitre 2.2) résume ces données en ne fournissant que les proportions d'individus atteints par une déficience de chacun des divers types. On notera que ces proportions ne peuvent s'ajouter : un même individu peut être atteint de déficiences de plusieurs types et figurer dans plusieurs colonnes du même tableau.

La troisième (chapitre 2.3) détaille l'information du chapitre 2.2 en distinguant par type détaillé de déficience, utilisant la nomenclature à 2 chiffres et 47 modalités de l'équipe médicale.

Le quatrième chapitre (2.4) fournit une information plus synthétique. Pour cela une nomenclature ad hoc, élaborée avec l'aide du groupe de projet et dite "groupes de déficiences exclusifs" classe chaque individu dans un groupe. Par exemple, on a distingué un groupe "déficience intellectuelle ou mentale et aucune autre", un groupe "déficience motrice et aucune autre", un groupe "déficience intellectuelle ou mentale plus déficience motrice, mais aucune autre"... L'intérêt est double : d'abord, chaque individu figurant une fois et une seule, les données présentées sont additives ; ensuite, cette propriété en fait un critère que l'on peut croiser avec d'autres informations individuelles telles qu'un indicateur d'incapacité. Ce qui fournit une qualification de sévérité.

Enfin les deux derniers chapitres présentent les proportions d'individus souffrant de déficiences selon les "origines" (chapitre 2.5) et les périodes de survenue (2.6). Le chapitre 2.5 est construit comme le chapitre 2.1 ; il comporte un tableau pour chaque type d'origine, où figurent les proportions d'individus souffrant de déficiences ayant exclusivement ce type d'origine, de ceux souffrant de déficiences ayant ce type d'origine et d'autres et de ceux ne souffrant d'aucune déficience ayant ce type d'origine.

Tous ces chapitres sont croisés selon les critères habituels : le sexe, l'âge et le type d'établissement.

### **3.4 Tableaux sur les incapacités**

La partie du questionnaire consacrée aux incapacités relève les difficultés ou impossibilités d'accomplissement des gestes ou activités élémentaires de la vie quotidienne (cf. Paragraphe 1.1.3 ci-dessus).

#### **3.4.1 Les tableaux détaillés par activité**

Les tableaux des trois premières séries présentent les fréquences des difficultés en partant du niveau le plus détaillé. Elles sont déclinées comme le questionnaire en 6 groupes : « toilette-habillage-alimentation », « assurer l'hygiène de l'élimination urinaire et fécale », « mobilité-déplacement », « communication-cohérence-orientation », « vue-ouie-parole », « souplesse-manipulation ».

En premier (chapitre 3.1) figure, par groupe et pour chaque activité détaillée, la répartition des réponses selon le degré de difficulté et de besoin d'aide.

En second (chapitre 3.2) toujours par groupe et pour chaque activité, figure la proportion d'individus ne réalisant pas sans aide les différentes activités.

Le troisième chapitre (3.3) résume ces résultats par groupe d'activités : proportion d'individus ne réalisant pas sans aide au moins une des activités de chaque groupe.

Les informations des chapitres 3.2 et 3.3 sont croisées avec différents critères : sexe et âge, type d'établissement, niveau d'études, milieu social.

### **3.4.2 Les indicateurs synthétiques d'incapacité**

Le quatrième chapitre (3.4) synthétise l'ensemble des résultats selon quatre indicateurs d'incapacités. Les trois premiers sont inspirés de travaux classiques : celui dit "de Colvez", centré sur les questions de mobilité, celui dit de Katz, consacré aux ADL ou "Activities of Daily Living", activités les plus élémentaires de la vie quotidienne, celui utilisé dans l'enquête "EHPA" du ministère de la Santé qui croise l'indicateur de Colvez avec un item de "dépendance psychique". Le quatrième est un comptage du nombre d'activités figurant dans le questionnaire « incapacités » que la personne ne réalise pas sans aide. Ces tableaux présentent un croisement avec le sexe et l'âge des personnes et le type d'établissements.

On trouvera le mode de calcul de ces indicateurs pour l'enquête HID dans les quatre encadrés ci-après.

Les utilisateurs garderont présent à l'esprit le fait que, comme toute enquête, HID présente une estimation particulière de ces indicateurs, façonnée par les modalités de l'interview (par exemple, les réponses et les évaluations peuvent différer selon qu'on interroge directement les personnes ou un de leurs proches ou encore un personnel soignant), le libellé des questions, les modalités de réponses proposées et enfin par les algorithmes de passage des réponses aux évaluations. La comparaison avec d'autres sources doit donc être menée avec prudence.

### **3.4.3 Un croisement "incapacités"- "déficiences"**

Le cinquième chapitre (3.5) présente la moyenne de l'indicateur résumé décrit ci-dessus selon le "groupe de déficiences exclusif" défini précédemment (cf. Paragraphe 3.3.2 - Encadré). Cette information est croisée par divers critères (âge, type d'établissement, milieu social).

Ce croisement entre "incapacités" et "déficiences" ajoute à la configuration de déficiences un indicateur sur la sévérité des incapacités. Il répond ainsi à la remarque selon laquelle les déficiences ne comportent par elles-mêmes d'indication de sévérité - à quelques exception près, telles que la cécité vis-à-vis de la mal-voyance.

### **3.4.4 Les aides techniques**

On a joint un chapitre supplémentaire (3.6) qui recense la fréquence de divers types d'aides techniques, en la croisant par les critères habituels. Ces aides techniques sont déclinées en 10 groupes : « appareillage de remplacement d'une partie du corps (prothèse) », « appareillage de soutien, de maintien ou de correction », « système d'évacuation de l'urine », « aides pour les soins personnels », « aides pour le déplacement », « aides pour le transfert du lit au fauteuil », « aides pour voir, lire, entendre », « aides pour saisir ou manipuler », « matériel pour le traitement de maladie de longue durée ou handicap », « autres équipements ». On a également présenté quelques tableaux sur 4 aides techniques qui semblaient intéressantes d'isoler par leur fréquence ou leur caractère emblématique.

### 3.5 Tableaux sur les désavantages

Les tableaux sur les désavantages présentent les relations familiales et les relations extérieures. Ils listent également les difficultés rencontrées par les individus dans la vie courante, quelles soient d'ordre professionnel, relationnel, culturel, etc...

La première série de tableaux (chapitre 4.1) énumère les relations familiales. Elle est divisée en différentes parties :

- la situation de couple et parentale
- les contacts avec la famille proche
- la fréquence ou non des visites
- le retour dans la famille

La deuxième série présente les relations hors famille que peuvent entretenir les pensionnaires. On distingue :

- les contacts hors famille proche, les amis dans l'institution, la participation à la vie associative.
- les sorties de l'institution suivant les jours en distinguant les sorties le week-end et en semaine (on a rajouté un croisement avec l'indicateur d'incapacité EHPA).
- les départs en vacances et les loisirs sportifs et culturels.

La troisième série détaille la proportion d'individus selon le niveau d'études. On a regroupé les types d'enseignement selon 9 modalités (hors non renseigné et ne sait pas ou ne veut pas répondre).

Hormis les sorties de l'institution qui sont croisées, en plus, avec l'indicateur EHPA, tous ces tableaux sont croisés avec le sexe, l'âge et le type d'établissements.

## **SOMMAIRE**

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
1- PRESENTATION DE L'ENQUETE "HANDICAPS-INCAPACITES-DÉPENDANCE" .....	7
1.1- Présentation d'ensemble de l'enquête HID .....	7
1.1.1 <i>Objectifs généraux, place dans le système d'information sur le handicap .....</i>	7
1.1.2 <i>Organisation d'ensemble .....</i>	8
1.1.3 <i>Thèmes traités par les questionnaires.....</i>	9
1.1.4 <i>Mode de traitement .....</i>	11
1.2- L'enquête HID 98 - 1er passage dans les institutions médico-sociales.....	13
1.2.1 <i>Champ de l'enquête.....</i>	13
1.2.2 <i>Tirage de l'échantillon .....</i>	15
1.2.3 <i>Bilan de la collecte .....</i>	17
1.2.4 <i>Le calcul des poids.....</i>	17
1.2.5 <i>Le calcul des intervalles de confiance .....</i>	19
2- RÉSULTATS ET DOCUMENTATION DE L'ENQUÊTE .....	22
2.1- Le fichier de l'enquête HID 98 .....	22
2.2- Questionnaires, cartes de codes, présentation méthodologique .....	22
2.3- Publications, études et recherches .....	22
2.4- Accès aux données .....	22
2.4.1 <i>Tableaux de l'exploitation .....</i>	22
2.4.2 <i>Tableaux à la demande .....</i>	22
2.4.3 <i>Obtention des fichiers informatiques individuels anonymes .....</i>	22
2.4.4 <i>Autres précisions sur l'enquête : à qui s'adresser .....</i>	24
2.5- Documentation en ligne sur Internet.....	24
3. PRÉSENTATION ET UTILISATION DES TABLEAUX .....	25
3.1 Plan et objectifs du volume .....	25
3.2 Tableaux sur la population en institutions .....	25
3.3 Tableaux sur les déficiences .....	25
3.3.1 <i>Déficience et handicap : précautions dans l'interprétation des données .....</i>	25
3.3.2. <i>Les tableaux présentés .....</i>	26
<i>Encadré : La nomenclature des "Groupes de déficiences exclusifs" .....</i>	27
3.4 Tableaux sur les incapacités .....	29
3.4.1 <i>Les tableaux détaillés par activité .....</i>	29
3.4.2 <i>Les indicateurs synthétiques d'incapacité .....</i>	29
3.4.3 <i>Un croisement "incapacités"- "déficiences" .....</i>	35
3.4.4 <i>Les aides techniques .....</i>	35
3.5 Tableaux sur les désavantages .....	36
<b>TABLEAUX DECRIVANT LA POPULATION OBJET DE L'ENQUETE .....</b>	<b>37</b>
<b>TABLEAUX SUR LES DEFICIECES .....</b>	<b>65</b>
<b>TABLEAUX SUR LES INCAPACITES .....</b>	<b>117</b>
<b>TABLEAUX SUR LES DESAVANTAGES .....</b>	<b>181</b>
<b>Liste des tableaux.....</b>	<b>211</b>

## **LISTE DES TABLEAUX HID 98**

<b>1. TABLEAUX DECRIVANT LA POPULATION OBJET DE L'ENQUETE .....</b>	<b>37</b>
1.1 Effectifs et répartition de la population en institution .....	40
<i>Par sexe et tranche d'âge décennale (Tab. 1) .....</i>	42
<i>Par type d'établissement regroupé et tranche d'âge décennal (Tab. 2) .....</i>	42
<i>Par type d'établissement détaillé et tranche d'âge regroupé (Tab. 3 à 6) .....</i>	42
<i>Par type d'établissement regroupé, sexe et tranche d'âge regroupée (Tab. 7 à 10) .....</i>	45
1.2 Effectifs selon l'ancienneté de présence .....	46
<i>Par ancienneté de présence, sexe et tranche d'âge décennal (Tab. 11 à 13) .....</i>	47
<i>Par ancienneté de présence, type d'établissement, sexe et tranche d'âge regroupé (Tab. 14 à 25) .....</i>	48
1.3 Effectifs et répartition selon l'aptitude à répondre .....	52
<i>Par aptitude à répondre, sexe et tranche d'âge décennale (Tab. 26 à 28) .....</i>	53
<i>Par aptitude à répondre, type d'établissement regroupé et tranche d'âge regroupé (Tab. 29 à 32) .....</i>	54
<i>Par aptitude à répondre, type d'établissement regroupé, sexe et tranche d'âge regroupé (Tab. 33 à 40) .....</i>	55
1.4 Effectifs selon divers critères .....	58
<i>Par type d'établissement et pays de naissance (Tab. 41) .....</i>	59
<i>Par type d'établissement et milieu social (Tab. 42) .....</i>	59
<i>Par statut matrimonial, sexe et tranche d'âge décennal (Tab. 43 à 45) .....</i>	60
<i>Par sexe, type d'établissement regroupé et situation matrimoniale (Tab. 46 à 48) .....</i>	62
<i>Par situation conjugale, sexe et tranche d'âge décennal (Tab. 49 à 51) .....</i>	63
<b>2. TABLEAUX SUR LES DEFICIECES .....</b>	<b>65</b>
2.1 Pourcentage et effectif d'individus souffrant (exclusivement ou non) des divers types de déficiences .....	68
<i>Par sexe et tranche d'âge (Tab. 52 à 75) .....</i>	69
<i>Par type d'établissement et tranche d'âge (Tab. 76 à 107) .....</i>	77
2.2 Prévalence des déficiences par grand type .....	85
<i>Par sexe et tranche d'âge (Tab. 108 à 110) .....</i>	87
<i>Par type d'établissement et tranche d'âge (Tab. 111 à 114) .....</i>	88
2.3 Prévalence des déficiences par type détaillé .....	89
<i>Par sexe et tranche d'âge (Tab. 115 à 117) .....</i>	90
<i>Par type d'établissement (Tab. 118) .....</i>	93
2.4 Répartition des individus selon les "groupes exclusifs" de déficiences .....	94
<i>Par sexe et tranche d'âge (Tab. 119 à 121) .....</i>	96
<i>Par type d'établissement et tranche d'âge (Tab. 122 à 125) .....</i>	97
2.5 Pourcentage et effectif d'individus souffrant (exclusivement ou non) des diverses origines de déficiences .....	98
<i>Par sexe et tranche d'âge (Tab. 126 à 143) .....</i>	100
<i>Récapitulatif par sexe et tranche d'âge (Tab. 144 à 146) .....</i>	106
<i>Par type d'établissement et tranche d'âge (Tab. 147 à 170) .....</i>	107
2.6 Pourcentage et effectif d'individus selon la période de survenue de la déficience la plus ancienne .....	113
<i>Par sexe et tranche d'âge (Tab. 171 à 173) .....</i>	114
<i>Par type d'établissement et tranche d'âge (Tab. 174 à 177) .....</i>	115

<b>3. TABLEAUX SUR LES INCAPACITES .....</b>	<b>117</b>
3.1 Pourcentage et effectif d'individus selon la capacité de réalisation des diverses activités quotidiennes .....	121
<i>Par chapitre, pour chaque activité (Tab. 178 à 183) .....</i>	123
3.2 Pourcentage d'individus ne pouvant réaliser sans aide les diverses activités quotidiennes .....	126
<i>Par chapitre, sexe et tranche d'âge, pour chaque activité (Tab. 184 à 201) .....</i>	128
<i>Par chapitre et type d'établissement, pour chaque activité (Tab. 202 à 207) .....</i>	135
<i>Par chapitre et niveau d'études, pour chaque activité (Tab. 208 à 213) .....</i>	137
<i>Par chapitre et milieu social, pour chaque activité (Tab. 214 à 219) .....</i>	140
3.3 Pourcentage d'individus ne pouvant réaliser sans aide au moins une activité dans chaque chapitre .....	143
<i>Par sexe et tranche d'âge, pour chaque chapitre d'activité (Tab. 220 à 225) .....</i>	145
<i>Par type d'établissement, pour chaque chapitre d'activité (Tab. 226 à 231) .....</i>	147
<i>Par niveau d'études, pour chaque chapitre d'activité (Tab. 232 à 237) .....</i>	148
<i>Par milieu social, pour chaque chapitre d'activité (Tab. 238 à 243) .....</i>	150
3.4 Répartition des individus selon les diverses grilles synthétiques d'incapacités .....	153
<i>Grille Colvez, par sexe et tranche d'âge (Tab. 244 à 246) .....</i>	156
<i>Grille de Katz, par sexe et tranche d'âge (Tab. 247 à 249) .....</i>	157
<i>Grille EHPA, par sexe et tranche d'âge (Tab. 250 à 252) .....</i>	159
<i>Grille Colvez, par type d'établissement et tranche d'âge regroupé (Tab. 253 à 256) .....</i>	162
<i>Grille de Katz, par type d'établissement et tranche d'âge regroupé (Tab. 257 à 260) .....</i>	163
<i>Grille EHPA, par type d'établissement et tranche d'âge regroupé (Tab. 261 à 264) .....</i>	165
3.5 Moyenne de la note synthétique sur les incapacités selon les groupes exclusifs de déficiences .....	168
<i>Par sexe et tranche d'âge (Tab. 165 à 267) .....</i>	170
<i>Par type d'établissement (Tab. 268) .....</i>	171
<i>Par milieu social (Tab. 269) .....</i>	171
3.6 Fréquence de divers types d'aides techniques .....	172
<i>Par sexe et tranche d'âge (Tab. 270 à 272) .....</i>	173
<i>Par type d'établissement (Tab. 273) .....</i>	175
<i>Par milieu social (Tab. 274) .....</i>	175
<i>Population et pourcentage d'individus utilisant une aide technique pour se déplacer, par sexe et tranche d'âge (Tab. 275 à 277) .....</i>	176
<i>Population et pourcentage d'individus utilisant une aide technique pour se déplacer, par type d'établissement et tranche d'âge regroupé (Tab. 278 à 281) .....</i>	177
<i>Population et pourcentage d'individus utilisant une aide technique pour communiquer, par sexe et tranche d'âge (Tab. 282 à 284) .....</i>	178
<i>Population et pourcentage d'individus utilisant une aide technique pour communiquer, par type d'établissement et tranche d'âge regroupé (Tab. 285 à 288) .....</i>	179
<b>4. TABLEAUX SUR LES DESAVANTAGES .....</b>	<b>181</b>
4.1 Relations familiales .....	184
<i>Proportion d'individus selon la situation de couple et parentale par sexe et tranche d'âge (Tab. 289 à 291) .....</i>	185
<i>Proportion d'individus selon la situation de couple et parentale par type d'établissement et tranche d'âge regroupé (Tab. 292 à 295) .....</i>	186
<i>Proportion d'individus selon la situation de couple et parentale par milieu social (Tab. 296) .....</i>	187
<i>Pourcentage d'individus ayant des contacts avec leur famille proche, par sexe et tranche d'âge (Tab. 297 à 299) .....</i>	187

<i>Pourcentage d'individus ayant des contacts avec leur famille proche, par type d'établissement et tranche d'âge regroupé (Tab. 300 à 303).....</i>	188
<i>Pourcentage d'individus ayant des contacts avec leur famille proche, par milieu social (Tab. 304) .....</i>	189
<i>Répartition des individus selon la fréquence des visites, par sexe et tranche d'âge (Tab. 305 à 307).....</i>	189
<i>Répartition des individus selon la fréquence des visites, par type d'établissement et tranche d'âge regroupé (Tab. 308 à 311).....</i>	190
<i>Répartition des individus selon la fréquence des visites, par milieu social (Tab. 312) .....</i>	192
<i>Pourcentage d'individus retournant dans leur famille, par sexe et tranche d'âge (Tab. 313 à 315).....</i>	192
<i>Pourcentage d'individus retournant dans leur famille, par type d'établissement et tranche d'âge regroupé (Tab. 316 à 319).....</i>	193
<i>Pourcentage d'individus retournant dans leur famille, par milieu social (Tab. 320).....</i>	194
<b>4.2. Relations extérieures.....</b>	<b>195</b>
<i>Proportion d'individus ayant des amis ou faisant partie d'associations, par sexe et tranche d'âge (Tab. 321 à 323) .....</i>	196
<i>Proportion d'individus ayant des amis ou faisant partie d'associations, par type d'établissement et tranche d'âge regroupé (Tab. 324 à 327).....</i>	197
<i>Proportion d'individus ayant des amis ou faisant partie d'association, par milieu social (Tab. 328).....</i>	198
<i>Proportion d'individus sortant de l'institution, par sexe et tranche d'âge (Tab. 329 à 331).....</i>	198
<i>Proportion d'individus sortant de l'institution, par type d'établissement et tranche d'âge regroupé (Tab. 332 à 335) .....</i>	199
<i>Proportion d'individus sortant de l'institution, suivant l'indicateur EHPA (Tab. 336).....</i>	200
<i>Proportion d'individus ayant des loisirs, par sexe et tranche d'âge (Tab. 337 à 339).....</i>	201
<i>Proportion d'individus ayant des loisirs, par type d'établissement et tranche d'âge regroupé (Tab. 340 à 343).....</i>	202
<i>Proportion d'individus ayant des loisirs, par milieu social (Tab. 344).....</i>	203
<b>4.3. Niveau d'études atteint ou en cours .....</b>	<b>204</b>
<i>Pourcentage d'individus selon leur niveau d'études, par sexe et tranche d'âge (Tab. 345 à 347) .....</i>	205
<i>Pourcentage d'individus selon leur niveau d'études, par type d'établissement et tranche d'âge regroupé (Tab. 348 à 351).....</i>	207
<i>Pourcentage d'individus selon leur niveau d'études, par milieu social (Tab. 352).....</i>	209